

Cote du document: EB 2011/104/R.60
Point de l'ordre du jour: 10 b) i)
Date: 6 décembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémorandum du Président

Proposition de don supplémentaire à l'Union des Comores pour le

Programme national pour le développement humain durable

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Hamed Haidara
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2604
courriel: h.haidara@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire sous la forme d'un don en faveur de l'Union des Comores pour le Programme national pour le développement humain durable, telle qu'elle figure au paragraphe 14, et les modifications à l'accord de financement exposées au paragraphe 10.

Mémoire du Président

Proposition de don supplémentaire à l'Union des Comores pour le Programme national pour le développement humain durable

I. Contexte

1. L'Union des Comores étant considérée comme un "pays rouge" au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), l'appui est apporté sous forme de don.
2. Le présent mémoire demande l'approbation d'un financement supplémentaire sous la forme d'un don d'un montant équivalant à 2,6 millions d'USD pour le Programme national pour le développement humain durable (PNDHD) approuvé par le Conseil d'administration en avril 2007 (EB 2007/90/R.13/Rev.1). Ce montant constitue l'allocation totale des Comores pour la période 2010-2012 au titre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
3. Le PNDHD couvre cinq zones des trois îles composant les Comores. Ces zones ont été sélectionnées en fonction de l'incidence de la pauvreté rurale, de la fragilité des ressources naturelles, de l'étendue des dégradations subies par les milieux terrestre et marin, et de la volonté des populations à entreprendre des activités communautaires. Le groupe cible, constitué d'environ 90 000 habitants pauvres appartenant à 54 villages (31 sur l'île d'Anjouan, 16 à Grande Comores et 7 à Mohéli), comprend 50 000 bénéficiaires directs du programme ainsi que 40 000 personnes pour lesquelles les activités des centres de vulgarisation agricole auront des répercussions bénéfiques.
4. L'objectif général du programme est de réduire la pauvreté en favorisant une meilleure gestion des ressources naturelles, de manière à augmenter la production agricole et, partant, à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des ménages et augmenter ainsi les moyens de subsistance des villageois pauvres, y compris des femmes et des jeunes sans emploi. Le programme s'articule en quatre composantes: i) l'appui aux organisations paysannes et à la gouvernance locale, y compris les associations villageoises de développement, les groupements de producteurs et les organisations intermédiaires du secteur privé; ii) la réhabilitation des terres et la gestion durable des ressources naturelles, notamment la conservation des bassins versants et des zones côtières ainsi que l'intensification des cultures, le développement de l'élevage et la promotion de la pêche artisanale; iii) des initiatives locales en matière d'investissement, en partenariat avec la diaspora (associations de migrants); et iv) la coordination et la gestion du programme.
5. Le coût initial du PNDHD était estimé à 7,2 millions d'USD, avec des contributions du FIDA à hauteur de 4,6 millions d'USD (3,150 millions de DTS – don 8003-KM au titre du CSD) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (MSP 16-KM) à hauteur de 1,0 million d'USD (MSP 16-KM). Trois contributions supplémentaires étaient attendues: la première, de l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'appui de la vulgarisation agricole dans la zone couverte par le programme; la deuxième, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour la mise à disposition de six bénévoles (trois recrutés à l'étranger et trois recrutés localement) afin de renforcer les capacités du programme en matière de suivi-évaluation (S&E), de parité hommes-femmes et d'environnement; et la troisième, de la diaspora des migrants comoriens. L'achèvement du programme avait été initialement programmé pour décembre 2012 et le don devait être clôturé en juin 2013. Au 31 mai 2011, 76% des fonds du FIDA et 25% du don consenti par le FEM avaient été décaissés¹.

II. Justification et raison d'être

6. Conformément aux dispositions de l'accord de don du 6 juillet 2007, une mission d'évaluation à mi-parcours s'est rendue aux Comores en juin 2011². La mission a fait état de progrès satisfaisants en matière de renforcement des associations villageoises de développement et des autres groupements communautaires, de même que de participation de ces entités aux différentes activités du programme. Ce dernier a en effet suscité un véritable enthousiasme au niveau local, en particulier parmi les femmes, qui y ont participé activement. La mission a toutefois signalé que le programme est à risque dans la mesure où il n'a pas été capable de répondre à certaines attentes importantes des bénéficiaires. Par suite de contraintes de financement, le PNDHD n'a pas pu insuffler un nouvel élan aux centres de vulgarisation et de formation agricoles³, qui devaient jouer un rôle central dans la formation technique des producteurs agricoles. C'est également pour des raisons liées au financement que le programme n'a pas été suffisamment généreux avec les bénéficiaires, tout en exigeant d'eux des efforts considérables. Ce problème n'est apparu qu'au moment où les activités de terrain ont démarré de façon effective, une fois conclue une première phase de renforcement des capacités communautaires. Tous les facteurs tels que la dotation en outils, en intrants et en plants et semences améliorés, ou la rémunération du travail, ont révélé des insuffisances, et le programme n'a pas disposé des capacités nécessaires pour répondre à d'autres besoins exprimés, notamment en matière de transformation, commercialisation et autres activités génératrices de revenus.
7. Compte tenu de cette analyse, la mission d'évaluation à mi-parcours a recommandé la modification de l'approche en matière d'exécution des principales activités, pour que le programme soit davantage axé sur les besoins. La mission a également suggéré d'étoffer le programme en y ajoutant plusieurs activités qui avaient été négligées et, surtout, elle a identifié des besoins de financement supplémentaire afin de compenser la carence provoquée par la non-concrétisation du cofinancement attendu de la FAO et du PNUD. En conséquence, la mission a formulé un programme d'activités à exécuter au cours de la phase suivante et a proposé la réaffectation des fonds existants ainsi que l'allocation d'un don supplémentaire par le FIDA, dont l'approbation fait l'objet du présent document. La date de clôture du don devrait être reportée de 18 mois, soit à décembre 2014, pour mettre en œuvre le programme révisé.

III. Coût du programme

8. Les dépenses couvertes par le financement supplémentaire (équivalent à 2,6 millions d'USD) concernent principalement: i) les activités pour lesquelles le cofinancement attendu ne s'est pas concrétisé; ii) les nouvelles activités jugées essentielles pour le succès des composantes spécifiques; iii) les coûts supplémentaires dérivant des changements apportés aux activités en cours afin de

¹ Le don du GEF est entré en vigueur le 28 octobre 2008.

² L'examen à mi-parcours était prévu pour la mi-2010, mais il a fallu le reporter en raison de l'agitation politique interne qui s'est prolongée durant toute l'année.

³ En raison du fait que le projet de la FAO ne s'est pas concrétisé.

mieux répondre aux besoins des bénéficiaires; et iv) le coût de prolongation de l'exécution du programme pendant 18 mois. Les détails sont présentés ci-dessous:

Tableau 1

Activités devant être financées grâce au don supplémentaire du FIDA

Activités	USD
Activités pour lesquelles le cofinancement ne s'est pas concrétisé	
Réhabilitation des centres de formation agricole (non-concrétisation de la contribution de la FAO)	636 000
Cellules régionales de S&E (non-concrétisation de la contribution du PNUD)	103 600
Fonds de développement économique (non-concrétisation de la contribution de la diaspora/MECK)	342 000
Activités supplémentaires	
Fourniture d'azote liquide pour l'insémination artificielle	128 600
Création de deux chèvreries	
Remise en état d'un laboratoire in vitro pour la production de semis	47 500
Augmentation des coûts liée à l'évolution des conditions d'exécution	
Achat de boutures d'arbres	123 080
Coût de main-d'œuvre (groupes vulnérables)	8 790
Augmentation du fonds de fonctionnement pour la médecine vétérinaire	20 270
Production de matériel génétique de base	43 440
Sous-total, activités nouvelles ou modifiées	1 475 380
Prorogation des activités du programme pour une période de 18 mois*	1 124 620
Total	2 600 000

* Toutes les autres activités pour la période supplémentaire de 18 mois, y compris les salaires et les dépenses de fonctionnement (cf. rapport principal et tableaux de coûts détaillés).

Tableau 2**

Financement disponible, y compris le don supplémentaire, par composante

(en milliers d'USD)

Composante	Montant
1. Renforcement des capacités des parties prenantes	2 054,7
2. Réhabilitation et gestion durable des terres	968,5
3. Appui aux initiatives locales	371,2
4. Coordination et gestion	812,9
Total	4 207,3

Tableau 3**

Financement disponible, y compris le don supplémentaire, par catégorie de dépenses

(en milliers d'USD)

Catégorie	Montant
1. Travaux de génie civil	373,8
2. Véhicules et équipement	976,5
3. Formation, études et assistance technique	497,6
4. Contrats et prestataires de services	1 126,9
5. Fonds de développement économique	371,2
6. Salaires	526,5
7. Exploitation et entretien	334,9
Total	4 207,3

** Les tableaux 2 et 3 indiquent respectivement l'utilisation faite, au 31 décembre 2011, du financement supplémentaire (équivalent à 2,6 millions d'USD) et du solde du don initial du FIDA (1,6 million d'USD).

9. Les catégories de dépenses devant être financées grâce au don supplémentaire sont les suivantes: travaux de génie civil; véhicules et équipement; formation, études et assistance technique; contrats et prestataires de services; fonds de développement économique; salaires; et exploitation et entretien. Ces catégories sont conformes au calendrier 2 figurant dans l'accord original de don.

IV. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

10. Une fois approuvé par le Conseil d'administration, l'accord de financement actuel sera amendé afin de prendre en compte le financement supplémentaire. Ce financement supplémentaire n'entraîne qu'une modification mineure de la description du programme. Le groupe cible identifié initialement restera le même; cependant, les 40 000 bénéficiaires indirects tireront dorénavant parti des activités déployées par les centres de vulgarisation agricole. La composante 3 est rebaptisée "Appui aux initiatives locales" (au lieu d'"Appui aux initiatives locales de la diaspora"), la sous-composante 3.1 ("Finance rurale"⁴) est abandonnée et la sous-composante 3.2 ("Fonds de développement économique") ne change pas. Toutes les autres composantes et sous-composantes restent identiques.

V. Instruments juridiques et autorité

11. Un amendement à l'accord de financement en vigueur entre l'Union des Comores et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement supplémentaire proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire.
12. L'Union des Comores est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
13. Je certifie que le financement supplémentaire proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VI. Recommandation

14. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un financement supplémentaire sous forme de don d'un montant équivalant à un million six cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (1 680 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

⁴ Cette composante a été abandonnée en raison du fait que, malgré plusieurs tentatives de la part du PNDHD et du FIDA, les projets devant être financés par la diaspora comorienne établie à Marseille (France), ne se sont jamais concrétisés – et ne sont pas appelés à se concrétiser dans l'avenir, compte tenu des difficultés rencontrées par les membres de la diaspora pour assurer le suivi de leurs investissements alors qu'ils résident à l'extérieur du pays au moins 10 mois sur 12.